

Amicale Sportive de Crespières
Section « PILATES » - NOUVEL ADHERENT
Saison 2021 - 2022

NOM : PRENOM :

Date de Naissance :

Si l'adhérent est mineur Nom et Prénom du responsable légal :

Pendant le cours, tout participant mineur reste sous la responsabilité de ses parents

ADRESSE :

CP : COMMUNE :

Tél. domicile : Tél. portable :

e-mail :@.....

Merci d'écrire très lisiblement votre adresse mail.

Les adresses email des adhérents sont utilisées uniquement par l'ASC pour communiquer sur les événements organisés par l'ASC ou transmettre des informations spécifiques à la section (annulation ou report de cours, goûter, date des animations, etc.).

Personne à contacter en cas de problème pendant le cours

NOM : PRENOM : TEL :

ADRESSE :

Je m'engage à fournir un **certificat médical**, de moins de 3 ans, portant la mention « **apte, ne présente aucune contre-indication à la pratique du** », dès les premiers cours. **Ce certificat est OBLIGATOIRE pour valider l'inscription à la section.**

Je m'inscris au cours de :

Mercredis de 20h30 à 21h30

Vendredis de 9h30 à 11h00

Je demande une attestation d'inscription pour mon comité d'entreprise OUI NON

Dans le cadre des activités de l'ASC, tout adhérent peut être photographié ou filmé. Dans le cas où vous vous opposez à la publication de ces images sur le site internet de l'association ou dans le journal municipal, nous vous remercions de signifier votre refus par courrier recommandé. Nous privilégions la publication des photos de groupe. Dans le cas d'une photo individuelle, une autorisation verbale préalable vous sera demandée.

Reprise des cours le **13 septembre 2021**

Amicale Sportive de Crespières
Section « PILATES » - NOUVEL ADHERENT
Saison 2021 - 2022

Horaires et Lieu des cours

1 heure de cours par semaine, hors vacances scolaires et jours fériés, soit environ 32 semaines, du **Lundi 13 Septembre 2021 au Vendredi 1^{er} Juillet 2022.**

Mercredis de 20h30 à 21h30

Vendredis de 9h30 à 11h00

Au Presbytère Place de la Mairie (jusqu'au 31/10/2021 sauf contre ordre de la Mairie) et ensuite à la **Maison des Associations de Crespières**, 11 Rue de la Sansonnerie.

Reprise des cours le 13 septembre 2021

Tarif des cours

Adhésion à la section PILATES:

Crespiérois

Non Crespiérois

Pour 1 heure par semaine

199 €

215 €

Pour 2 heures par semaine

242 €

260 €

***Remise Pass Famille (2 personnes)**

4 %

2 %

***Remise Pass Famille (+ de «3 personnes)**

6%

4%

** entourer la remise accordée*

Montant total de l'adhésion 21/22 (remise déduite)

..... €

..... €

** Remise accordée pour l'inscription de plusieurs personnes de la même famille à la même activité*

Conditions de règlement :

- ✓ Chèques à rédiger à l'ordre de l'ASC (**indiquer le nom de l'adhérent au dos du chèque**)
- ✓ Possibilité de paiement en 2 fois : Encaissement en octobre et en mars
- ✓ **L'engagement est annuel et aucun remboursement ne sera effectué.**

Je demande une attestation d'inscription pour mon comité d'entreprise

OUI

NON

Pièces à fournir

Toute inscription ne sera effective qu'après règlement et réception du dossier complet :

- ✓ Bulletin d'adhésion complété et signé
- ✓ Certificat médical, de moins de 3 ans
- ✓ **PASS SANITAIRE OU TEST NEGATIF DE -72H OBLIGATOIRE** (voir plus de détails au Protocole de la Mairie).

Contact

Responsable Section – Brigitte JACQUARD, tél : 06 07 68 00 19 @ : bjacquard@neuf.fr

Fait à Crespières, le **Signature** précédée de la mention « lu et approuvé »